



@crédit photo Académie de Bordeaux

Planter pour la biodiversité

Article thématique - mars 2026

Les dérèglements climatiques et l'activité humaine conduisent à la réduction de la biodiversité! Nous pouvons tous agir pour maintenir une diversité des espèces. Par des gestes simples et essentiels !



Région
île de France
LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES

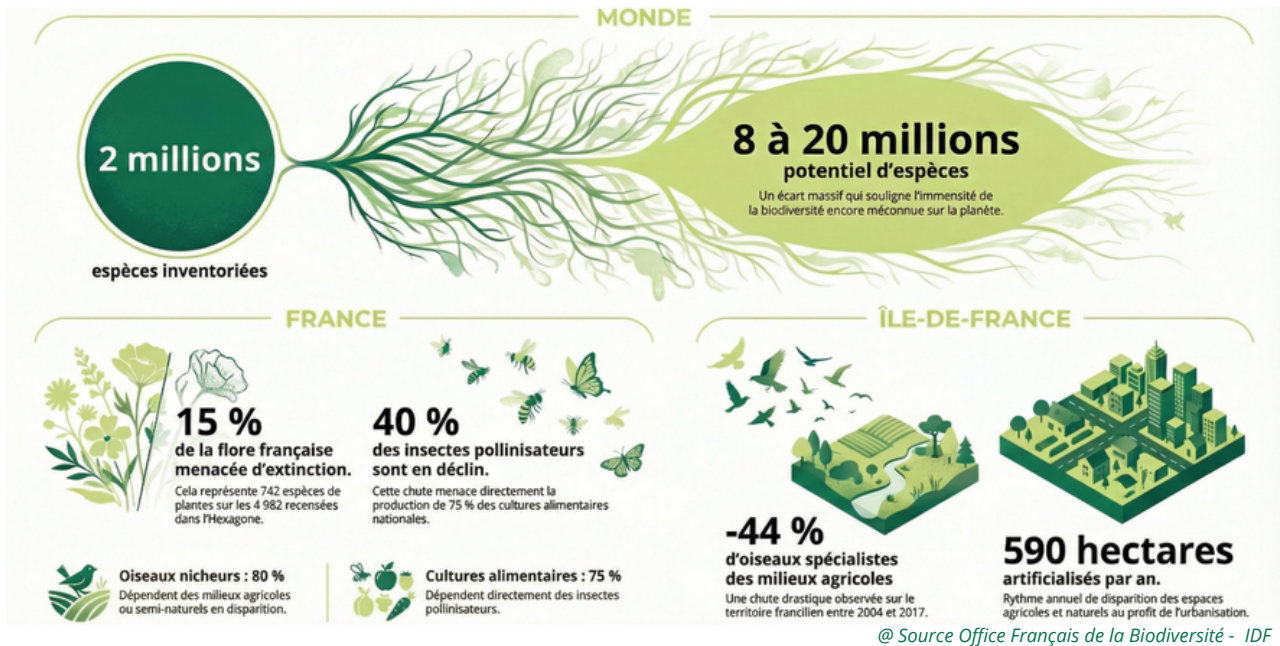


Qu'est-ce que la biodiversité?

Le mot « biodiversité », contraction de diversité biologique, est souvent utilisé pour décrire la variété d'espèces animales et végétales, mais elle ne se réduit pas à une simple liste d'espèces.

La biodiversité, c'est la diversité et la complexité du vivant sous toutes ses formes, à des échelles très diverses : du gène à l'écosystème en passant par les individus et les espèces.

Etat de la biodiversité



L'Europe, la France et la Région Île- de- France mobilisées

- Le **Pacte vert européen** fixe notamment la protection effective de **30 % des terres et des mers** de l'Union Européenne d'ici 2030. La **loi-cadre** sur la **restauration de la nature** (2024) fixe un objectif de restauration de 20% des surfaces terrestres et maritimes de l'UE d'ici 2030, et vise à inverser la tendance au déclin de la biodiversité d'ici 2050.
- La **Charte de l'environnement** (2004), intégrée à la Constitution Française, s'attache notamment à préserver la diversité biologique. Les **lois Grenelle I et II** (2009-2010) ont défini les **trames verte et bleue*** (TVB), un réseau de continuités écologiques visant à relier les espaces naturels fragmentés. La Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) 2011- 2020 puis 2020 - 2030 vise à conserver, restaurer et valoriser la biodiversité sur tout le territoire et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.

*La Trame verte concerne les milieux naturels et semi - naturels terrestres. La Trame bleue se rapporte aux milieux aquatiques et humides : rivières, zones humides, estuaires...

- Le **Schéma Régional pour la Biodiversité (SRB) 2020-2030** a 4 orientations majeures dont la protection du vivant en restaurant les trames verte et bleue pour protéger la faune et la flore.



Le sol est essentiel à la vie

Le sol est le support principal des écosystèmes : régulateur des ressources en eau, apport de nutriments et de minéraux aux plantes et aux arbres, recycleur de matières premières. Il abrite des millions d'insectes, bactéries et petits animaux. Il est aussi milieu d'aménagement paysager et d'ingénierie.

Chiffres clés

- 1 gramme de sol = 1 milliard de micro-organismes.
- 25% de la biodiversité mondiale vit dans le sol.
- Le sol constitue le plus grand réservoir de carbone terrestre.

Les spécificités du sol francilien

- Sols calcaires et argileux en zones urbaines.
- Contamination historique fréquente par activités industrielles.
- Problèmes de compaction notamment dans les établissements scolaires.
- Besoins en amendements organiques.



Comprendre la diversité des enjeux du sol pour les protéger

La Fresque du Sol est un atelier ludique et collaboratif qui vise à diffuser un langage commun sur le fonctionnement des sols, et sur les enjeux liés à leur préservation.

Au travers de 50 cartes et en 3h, elle permet de comprendre ce qu'est un sol, comment celui-ci se forme et quelles fonctions écologiques découlent de ses propriétés pour ensuite découvrir l'ensemble des services que l'on en retire, les menaces qui rendent ces services limités dans le temps ou l'espace et les actions que l'on peut engager pour préserver le fonctionnement des sols... <https://fresquedusol.com>

La gestion différenciée : une méthode en faveur de la biodiversité

La gestion différenciée (GD) est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts. Plus en phase avec les aspirations actuelles, elle fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation.

La gestion différenciée permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de pesticides.

- en mettant en place des méthodes pour prévenir les besoins en désherbage (paillage, engazonnement...).
- en ayant recours à des techniques alternatives (désherbage mécanique, thermique ou manuel).

Pourquoi mettre en place la gestion différenciée ?

Elle évite les risques et dangers liés à l'utilisation de pesticides et l'érosion de la biodiversité.

Ce, tout en limitant les contraintes techniques et budgétaires.

Elle apprend à accueillir et à accepter la végétation spontanée en certains lieux.



Comment procéder?

1. Constituer une équipe : élèves, enseignants, agents, parents.

2. Choisir l'emplacement, analyse du site

- Cartographie de l'espace : identifier les zones d'ensoleillement, d'ombre, d'humidité.
- Analyse du sol existant : réaliser des tests de pH, texture, drainage.
- Évaluer les contraintes : accès à l'eau, sécurité, passage, présence de réseaux, analyse de la pollution en particulier pour les projets de potager en pleine terre...
- Inventorier les espèces présentes.
- Choisir un projet simple : une prairie naturelle, une haie, un potager.

3. Aménager l'espace

- Délimiter la parcelle : clôture basse (1,20 m) en grillage (*anti intrusion*) ou bois ou avec une haie champêtre. (*Freine le vent et le ruissellement. Abri pour insectes, oiseaux et petits mammifères*)
- Installer une pergola : pour abriter un point d'eau, un composteur, et des outils.
- Choisir des plantes et arbres locaux et non allergènes.
(*Voir sites végétal local ou Floriscope dans la page ressources*)
- Installer des plantes grimpantes : vigne, kiwi, haricot d'Espagne, glycine... pour embellir et ombrager.

4 . Préparer le sol et améliorer la terre

- Apport de terreau végétal si le sol est pauvre.
- Incorporer du compost ou du fumier pour enrichir.
- Éviter les sols de remblai (terre de chantier), souvent stériles.

5 . Demander des aides : appels à projet (LER ouvert le 4 avril), partenariats locaux...

6 . Observer, entretenir, transmettre

Tenir un carnet de bord, organiser des visites, publier sur le site du lycée.

Idées d'aménagements possibles

• **La prairie naturelle**

- Remplacer une pelouse tondue régulièrement par une prairie fleurie, riche en plantes indigènes.
- Laisser pousser l'herbe, semer des graines locales d'espèces non allergènes ou toxiques et limiter les tontes. Cela attire les papillons, insectes pollinisateurs et demande moins d'entretien. (*Voir sites sur les plantes allergènes, Floriscope ou végétal local en page ressources*)

• **La haie naturelle**

- Créer une haie libre, diversifiée, avec des arbustes locaux (sureau, églantier, noisetier...).
- Planter en quinconce, laisser les feuilles mortes en hiver pour nourrir la faune du sol.
Outre les bénéfices pour les insectes, les oiseaux...C'est une façon de reconstituer une trame entre des espaces morcelés, de protection et isolation sonore, comme visuelle.

• **jardin pédagogique au naturel sans pesticides**

- Jardin de pollinisateurs : plantes mellifères (lavande, thym, souci) pour abeilles et papillons.
- Jardin des sens : plantes aromatiques, texturées, colorée.
- Jardin potager : cultures légumières et aromatiques.*
- Jardin de plantes médicinales : espèces locales à vertus thérapeutiques*

* Une analyse du sol est nécessaire sauf si les plantations sont en bac avec apport de terre certifiée.



Choisir des espèces adaptées au climat local

Dans le cadre du projet européen LIFE BIODIV' France, coordonné par l'Office Français de la Biodiversité, les référentiels de l'OFB, des sites Floriscope et Végétal local permettent d'identifier, pour chaque région, des espèces adaptées à chaque territoire (*voir page ressources complémentaires*).

Les plants ou semences répertoriées ont une garantie d'origine et sont porteurs d'une traçabilité indiquant de quelle région écologique ils sont issus .

Varier les cultures et les espèces

- Légumes rapides : radis, laitue (récolte avant les vacances).
- Légumes tardifs : courges, pommes de terre (récolte à la rentrée).
- Petits fruits : fraises, framboises, groseilles.
- Alternier entre les différentes strates de biodiversité (herbacée, arbustive, etc.)



Associer les plantes

- Les légumineuses (haricots, pois) fixent l'azote dans le sol.
- Les œillets d'Inde repoussent les pucerons.



@ crédit photo la pousse verte.fr

Entretenir sans pesticides

- Pailler : recouvrir le sol avec de la paille, des feuilles mortes ou du broyat pour limiter l'évaporation et les mauvaises herbes.
- Composter : transformer les déchets végétaux en engrais naturel.
- Récupérer l'eau de pluie : installer des cuves sous les gouttières.



@ crédit Académie de Versailles

Observer et transmettre

- Tenir un carnet de bord : dates de semis, observations, récoltes.
- Organiser des visites : pour les élèves, les parents, le personnel.
- Créer un panneau pour expliquer le projet et les espèces présentes.



Calendrier

- Septembre - octobre : préparation du sol, plantation d'arbustes.
- Novembre - février : planification, préparation des graines.
- Mars - avril : premiers semis en pépinière.
- Mai - juin : plantation définitive, début des observations.



Les Aires Educatives une alternative en l'absence de terrain dans le lycée

Un dispositif national, coordonné par l'Office Français de la Biodiversité : c'est un petit territoire naturel proche d'un établissement scolaire, géré de manière participative par les élèves avec une association de l'éducation à l'environnement.

www.ofg.gouv/aires-educatives



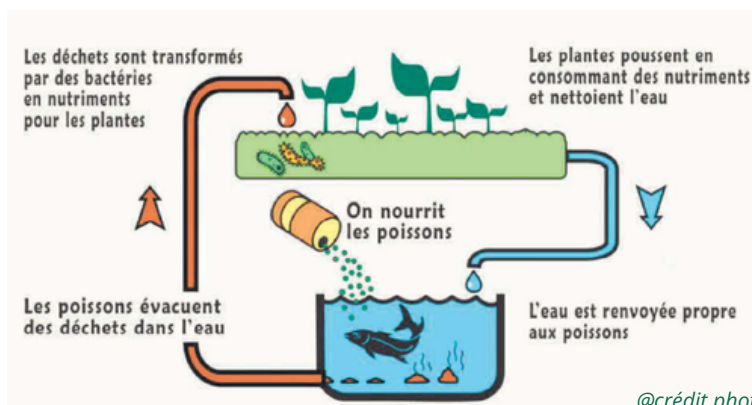


206 lycées Éco - Responsables engagés pour la biodiversité en 2025

190 potagers, **63** éco - pâturages, **115** espaces en gestion différenciée, **21** prairies fleuries, **179** aménagements paysagers, **52** grainothèques, **34** mares et **9** projets de permaculture...

• **Aquaponie** au lycée **Léonard de Vinci (Saint-Germain-en-Laye -78)**

44 élèves, éco-délégués et les enseignants référents développement durable ont mis en place ce projet écologique vertueux.



@crédit photos lycée Léonard de Vinci



• **Oasis mellifère** au **Lycée Déprez (Paris -75)**



@crédit photo
lycée Déprez

24 élèves éco-délégués, enseignants et agents de maintenance ont mis en place le projet de végétalisation de la cour et de l'alcôve interne pour créer une oasis mellifère. Des bacs de plantation ont été installés le long des façades et dans la cour. Des plantes mellifères (arbustes, vivaces, bulbes, grimpantes) ont été plantées pour attirer abeilles et pollinisateurs. Un Jardin surélevé est composé de fleurs jaunes, rouges et bleues, entouré d'une clôture en bois et un petit jardin adjacent à un bâtiment en pierres, avec tulipes rouges et autres fleurs.

Du compost produit localement est utilisé, un système d'arrosage automatique intelligent a été installé. Des ateliers de sensibilisation, des affiches et visites ont été organisés.

Ce projet améliore la biodiversité en milieu urbain et a un effet positif sur le bien être et les conditions de travail.

• **Potager permaculture et aquaponie** au **Lycée Blaise Pascal (Orsay, 91)**

Les Éco-délégués, enseignants, agents du lycée, accompagnés de partenaires extérieurs ont créé un potager en permaculture. Un système d'aquaponie et un système en pleine terre ont été installés pour comparer les deux modalités. Un jardin de mémoire avec 165 végétaux a été dédié aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda. Plus de 300 arbres et arbustes ont été plantés. Des actions de sensibilisation à la biodiversité ont été organisées.

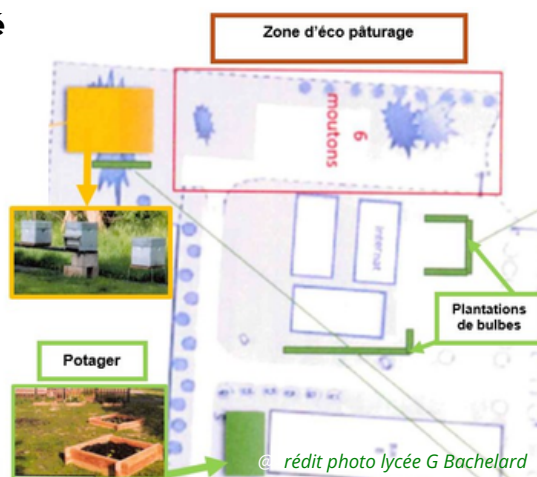


@crédit photo Blaise Pascal



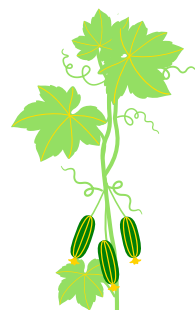
- **Aménagement d'espaces de biodiversité** au lycée **Gaston Bachelard** (Chelles - 77)

500 élèves ont été sensibilisés à l'importance de la biodiversité, de la préservation des espèces. Ils ont participé à l'aménagement d'un cadre de vie respectueux de la faune et de la flore, avec la plantation de bulbes, en partenariat avec l'école élémentaire, la création d'un potager, l'installation de ruches, et d'une zone d'éco pâturage.



- **Verger en permaculture** au lycée **Viollet Leduc** (Villiers Saint Frédéric - 78)

60 élèves et éco délégués ont mené plusieurs projets : agrandissement du jardin pédagogique, gestion d'un potager... Projet phare : la création d'un verger en permaculture avec une analyse des sols en partenariat avec une association spécialisée pour garantir la sécurité des cultures et adapter les pratiques aux caractéristiques du terrain. De nouvelles espèces végétales ont été introduites. Ces projets sont autant de supports pédagogiques.



- **Éco pâturage** dans les lycées :

- **Jardin du Luxembourg** (Villeneuve-Saint-Georges -94)
- **Léonard de Vinci** (Saint-Germain-en-Laye -78)
- **Blaise Pascal** (Orsay - 91)

Ces 3 lycées ont développé l'éco pâturage en accueillant des moutons loués à des prestataires pour un entretien écologique des espaces verts. Cela réduit les émissions de CO₂ et les nuisances sonores des tondeuses.

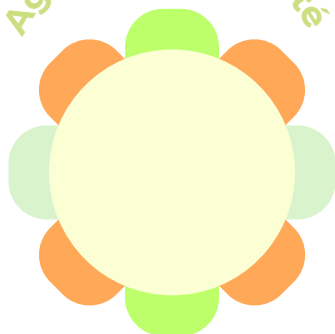
Le lycée du jardin du Luxembourg a associé une action pédagogique autour de l'élevage, du cycle naturel et de la biodiversité. La professeure référente et les élèves de 5 classes de seconde ont été impliqués.



@ Crédit photo lycée Léonard de Vinci



Agenda biodiversité



Mars

- du 16 au 21 : [La semaine du jardinage à l'école](#)
- du 20 au 30 : [Semaine sans pesticides](#)
- le 21 : [Journée internationale des forêts](#)
- du 28 mars au 12 avril : [Tous au compost](#)

Avril

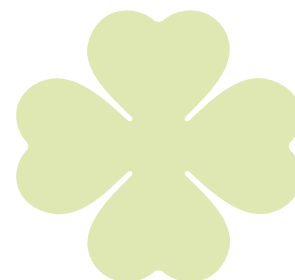
- le 22 : [Journée internationale de la terre nourricière](#)

Mai

- le 11 : [Journée mondiale des espèces menacées](#)
- le 12 : [Journée internationale de la santé des végétaux](#)
- du 12 au 26 : [Fête de la nature](#)
- le 22 : [Journée internationale de la biodiversité](#)

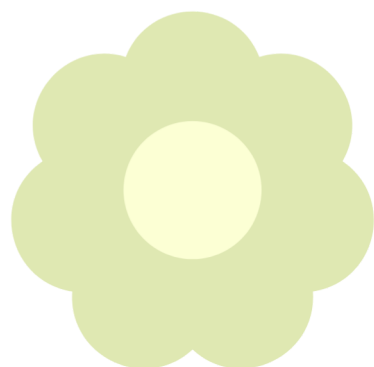
Juin

- le 5 : [Journée mondiale de l'environnement](#)



Sources et ressources

- **ADALIA**
(site spécialisé)
 - **ARB Île-de-France**
Agence Régionale pour la Biodiversité
 - **DRIEAT Île-de-France**
 - **ENR Hauts-de-France**
Espace Naturel Régional
 - **Floriscopes**
site dédié aux espèces locales
 - **Île-de-France Nature**
 - **Jardinons à l'école**
 - **Ministère de la Santé et de la prévention**
 - **Ministère de la Transition écologique et l'aménagement du territoire**
 - **Office Français de la Biodiversité**
 - **Région Île-de-France**
 - **R.N.S.A**
Réseau National de Surveillance Aérobiologique
- [la gestion différenciée](#)
 - [Plantons local en Île de France](#)
 - [Accueillir la biodiversité dans son jardin](#)
 - [Kit on s'active pour la biodiversité](#)
 - [Cahier biodiversité dans les lycées](#)
 - <https://www.floriscopes.io>
 - [Végétal local](#)
 - [Définir un projet de jardin](#)
 - [Site ressource - espèces allergènes](#)
 - [Stratégie nationale biodiversité 2030](#)
 - <https://ofb.gouv.fr>
 - [Site lycées éco responsables](#)
 - [Biodiversité dans les lycées](#)
 - [Stratégie 2020-2030 pour la biodiversité](#)
 - [Répertoire plantes allergènes](#)





Contacts :

Direction des Opérations (DO)

Service Etudes Générales et Environnementales
Démarche des Lycées Éco-Responsables
lycees.eco-responsables@iledefrance.fr

Nicolas RIHET

Coordinateur Lycées Éco-Responsables
nicolas.rihet@iledefrance.fr
01 53 85 56 60 / 06 07 82 23 81

Lola CHUPIN

Chargée de mission Lycées Éco-Responsables
Pôle Lycées - Région IDF
lola.chupin@iledefrance.fr
01 53 85 57 89

Isabelle PELLISSIER

Chargée de mission développement durable
et Lycées Éco-Responsables
Pôle Lycées - Région IDF
isabelle.pellissier@iledefrance.fr
01 53 85 50 08 / 06 35 41 79 85

